

Floriane Trientz

De: clément leyssard <clement.leyssard@gmail.com>
Envoyé: lundi 12 juillet 2021 17:34
À: declaration.de.projetvierzon@cc-vierzon.fr
Cc: véronique bartin
Objet: projet de parc logistique

Mesdames, Messieurs,

La construction d'un immense centre logistique en limite du centre équestre de La Bidauderie est catastrophique.

Nous apprécions beaucoup ce centre hippique qui enseigne la méthode Alexander appliquée à l'équitation. Les perturbations apportés par cette implantation ne permettrons plus de recevoir un enseignement qui nécessite un cadre paisible, calme et un environnement champêtre. Plusieurs hectares de prairie vont disparaître alors qu'ils sont nécessaires aux chevaux.

La pollution engendrée, sonore, visuelle, gaz d'échappement rendra ce site impraticable.

Il est très surprenant de construire un parc logistique de cette nature alors que le discours politique est à l'opposée. Comment peut on attribuer un permis de construire et déclarer d'utilité publique une construction qui va générer une importante pollution et supprimer de nombreux hectares d'espaces naturels.

On nous parle de préservation de la nature, d'écologie, pour la rhétorique. Pendant ce temps les actes sont à l'opposée.

Sincères salutations

Clément Leysard